

Réf : CNIG 2022-278

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- Mise en place du dispositif de coordination avec les Régions
- Lancement du comité OCS-GE
- Représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU)
- Sujets à traiter par le pôle
- Réflexion sur la planification écologique

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- Présentations faites en séance,

Principales conclusions

Présentation de la synthèse du questionnaire sur les dispositifs

Conformément aux décisions prises lors de la précédente réunion du pôle de coordination avec les territoires, un état des lieux des dispositifs existants dans les régions a été lancé sous forme d'un questionnaire. Une première synthèse sur 11 régions qui ont répondu est présentée.

Les régions qui n'ont pas encore répondu au questionnaire peuvent encore le faire en suivant le lien : <https://framaforms.org/etat-des-lieux-des-dispositifs-regionaux-de-coordination-de-linformation-territoriale-1655300939>

Le questionnaire doit permettre également d'identifier les correspondants du CNIG dans les régions, et d'établir pour chaque région une fiche présentant son dispositif de coordination.

L'objectif est de pouvoir établir la liste des correspondants du CNIG, et d'organiser une première réunion de ces correspondants d'ici la fin de l'année. La fiche de présentation aura vocation à être diffusée sur le site du CNIG afin que chacun puisse connaître les différentes organisations mises en place. La fiche, à laquelle on ajoutera une date de mise à jour, sera maintenue par les correspondants du CNIG, elle comportera un maximum de liens vers les sites régionaux.

Remarques :

- Le sujet sera évoqué lors des Géodatadays le 15 septembre, lors de l'atelier sur la coordination territoriale.
- L'Afigéo a réalisé, dans le même temps, un questionnaire sur les plateformes régionales. Les deux questionnaires sont différents. Celui de l'Afigéo porte sur les plateformes, lieux de production, celui du CNIG porte sur les dispositifs de coordination et se place sur un plan plus institutionnel. Il a vocation à apporter une vision exhaustive, indépendamment des infrastructures de données existantes, de l'organisation régionale, et des adhésions des plateformes à l'association Afigéo.

Lancement du comité OCS-GE

Le sujet de l'articulation des bases de données d'occupation du sol est un sujet majeur de coordination à traiter par le CNIG comme cela l'a été rappelé lors du dernier conseil plénier.

Le conseil plénier a décidé la création d'un groupe de travail du CNIG chargé de proposer des méthodes d'articulation entre la production nationale d'OCS-GE et les besoins des collectivités territoriales et de l'Etat en tenant compte de l'existant.

Un comité de préfiguration a été constitué, et une première réunion de ce comité a lieu le vendredi 9 septembre, un premier projet de mandat y sera discuté et amendé et proposé au pôle de coordination avec les territoires pour validation.

Le nombre de participants au comité de préfiguration était restreint, mais le comité définitif a pour vocation d'être ouvert. Toutes les régions pourront y siéger, et il est souhaitable que toutes les régions puissent contribuer.

Le mandat définitif sera proposé à la prochaine réunion du pôle de coordination avec les territoires et le pôle suivra et validera les résultats des travaux du comité.

Remarques :

- Le comité n'a pas pour objectif de modifier le standard OCS-GE. Il s'intéressera aux méthodes d'articulation organisationnelles à mettre en place. Il pourra cependant faire des recommandations d'études ou d'évolutions techniques si besoin.
- Certaines régions, dont la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie, ont commencé à travailler avec la DGALN sur ce sujet, elles pourront apporter et partager leurs expériences au sein de ce comité.
- Les réunions du comité seront programmées en début d'après-midi afin de faciliter la participation des territoires ultra-marins.

Point d'avancement de la représentation du parcellaire cadastral unique (RPCU)

Etant donnée les fortes attentes des utilisateurs, notamment des collectivités territoriales, la RPCU est un chantier important, pour lequel il est nécessaire d'avancer.

Sur le plan technique, le projet RPCU est complexe, car il doit traiter les problèmes de continuité, ainsi que les problèmes de précision de la géolocalisation. A cet égard, les travaux menés conjointement par la DGFIP et l'IGN ont permis de produire 6 départements de pré-généralisation. Ainsi le processus technique de constitution de la RPCU est à ce jour stabilisé et les outils de la chaîne de production RPCU V2 seront bientôt opérationnels.

De plus, des outils ont été développés et testés avec succès pour recalculer les données métiers des utilisateurs, notamment en collectivités locales (PLU, PPR), sur la nouvelle représentation parcellaire cadastrale. Il reste à envisager des outils encore plus simples pour les petites communes ne disposant pas de géomaticiens.

Le bilan s'avère donc positif et permet d'envisager une phase d'industrialisation et de généralisation nationale.

La mise en œuvre et le calendrier de celle-ci ne sont pas fixés à ce stade, ils dépendront des solutions de financement qui pourront être mobilisées.

Le soutien des collectivités et des utilisateurs à cette action sera également tout à fait utile.

Remarques :

- Il y a une impatience réelle des collectivités de disposer de la RPCU, et d'avoir un calendrier de mise à disposition.
- Les données du Référentiel foncier unifié (RFU) et celles des Plans de corps de rue simplifié (PRCS) sont utilisées pour produire la RPCU (pour le PCRS, il suffit de disposer d'un flux de données). Des mesures de terrain sont également utilisées et une convention a été signée entre l'IGN et l'Ordre des géomètres experts (OGE) pour permettre le recueil des signalements de bornes présentes sur le terrain et l'intégration de la mesure précise de leur position.
- Le Modèle numérique de terrain (MNT) issu des acquisitions Lidar sera également utilisé afin d'améliorer la connaissance du terrain sous couvert végétal.
- A chaque démarrage des travaux de constitution de la RPCU sur un département, un comité local est constitué. Celui-ci a en charge de collecter toutes les données disponibles, de meilleure qualité que le plan, qui seront transmises à l'IGN pour les travaux de recalage.
- Les équipes de la DGFIP et de l'IGN ont préféré prendre le temps de dérouler le processus jusqu'au bout pour un nombre réduit de départements, pour affiner le cahier des charges des outils. Elles ont désormais l'assurance que la généralisation du processus est techniquement possible et qu'elle sera maîtrisée.
- Les régions peuvent aider à la constitution de la RPCU en participant à la fourniture des bornes de positionnement ou autres données très précises (PCRS). L'IGN se propose de formaliser ce qui peut être fournis et de le diffuser via le CNIG.

Propositions de sujets à traiter par le pôle

- Le pôle revient sur les sujets évoqués lors de la réunion précédente

- LIDAR Haute densité (LIDAR-HD)

Un comité de pilotage des financeurs du programme Lidar HD est en place. Il est prévu qu'il soit complété par un « comité des utilisateurs » qui pourra concerner tous les territoires.

L'IGN va débiter un « Lidar Tour » pour accompagner l'usage du Lidar et recueillir l'avis des utilisateurs. Il s'appuiera sur les plateformes régionales pour l'organisation de ces rencontres.

Des points réguliers seront faits auprès du pôle de coordination avec les territoires du CNIG.

- La Géoplateforme

La Géoplateforme est mise en œuvre par l'IGN mais il s'agit bien de la Géoplateforme de l'Etat et des acteurs publics. Une articulation et une mutualisation avec les territoires serait donc souhaitable. Il paraît ainsi nécessaire d'intégrer ceux-ci dans le dispositif de gouvernance de la Géoplateforme. Le pôle de coordination avec les territoires pourrait avoir un rôle à jouer dans ce dispositif.

- Le plan de corps de rue simplifié (PCRS)

La production du PCRS s'organise de manière efficace avec des systèmes de gouvernance au niveau local, mais on peut constater un manque de gouvernance au niveau national pour résoudre certaines questions. Par exemple que faire lorsque que deux syndicats se revendiquent Autorité publique locale compétente sur le même territoire ?

Le CNIG pourrait être le lieu de cette gouvernance nationale.

Le groupe de travail PCRS du CNIG fonctionne bien, et bien que rattaché à la commission des standards traite de beaucoup plus de sujets que du seul standard (accessibilité, modèles économiques, gouvernance, cohérence nationale, ...). Ce GT pourra faire un point à la prochaine réunion du pôle de coordination avec les territoires.

- Nouveaux points à traiter par le pôle :

- Les acteurs nationaux tels que l'ANCT, la DINUM, interviennent sur l'accompagnement des collectivités en termes des données. Afin de mieux articuler leurs actions avec celles des plateformes régionales, une présentation de leur feuille de route pourrait être envisagée lors d'une prochaine réunion du pôle.
- La Commission européenne a lancé un processus de révision de la directive INSPIRE. Le sujet est suivi au CNIG, par un groupe de travail auquel participe le président du pôle de coordination avec les territoires. Le pôle de coordination avec les territoires sera informé de l'avancée du processus et sollicité en fonction des besoins.

Réflexions sur la coordination pour la planification écologique.

La planification écologique est un enjeu fort, qui fait partie des priorités du gouvernement. Un secrétaire général à la planification écologique a été nommé auprès de la première ministre.

Le sujet ne peut pas être traité sans impliquer les territoires, et nécessite de mobiliser de l'information géolocalisée. Aussi, le pôle de coordination avec les territoires du CNIG doit être mobilisé sur cette question. Il pourrait avoir le rôle de faire remonter les expériences et les besoins.

Le sujet nécessite une vision transversale que le CNIG peut apporter. Les données sur les sols peuvent, par exemple, constituer des données pivots pour un ensemble de problématiques (occupation du sol, pédologie, érosion, des sols, érosion côtière, ...).

Pour développer cette réflexion, le pôle innovation et prospective du CNIG organise un atelier le 16 novembre 2022 sur le sujet des données géolocalisées pour la planification écologique.

Au sein du Ministère de la transition écologique, une « Mission connaissance » est en cours qui vise à spécialiser les DREAL sur les différents sujets de la transition écologique. Il est important que les données du ministère puissent être accessibles et partagées. Une présentation de la Mission connaissance pourra être faite lors de la prochaine réunion du pôle de coordination avec les territoires du CNIG.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 21 novembre à **13h00 (Heure de Paris)** horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
ANCT	Sylviane	LE GUYADER	Cheffe du pôle analyses et diagnostics territoriaux
ANEL	Pauline	HERMAND	Chargée de communication et relations publiques
DGFIP	François	ROLLO	Adjoint à la cheffe du bureau du Cadastre - Bureau GF-3A
	Bachir	CHIKHI	Bureau GF-3A
	Franck	GUILLAUME	Inspecteur Divisionnaire - Bureau GF-3A
	Martine	CAUSSANEL	Inspectrice - Bureau GF-3A
	Jean-Baptiste	BARDY	
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service
	Olivier	BOURI	Chef de produit Parcellaire Cadastral
	Pierre	VERGEZ	Chargé de mission CNIG
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	FNCCR
	Jean-Luc	SALLABERRY	FNCCR
MTECT	Pascal	LORY	DGALN
MTECT	Pascal	LAGRABE	DGPR
Association Régions de France	Joël	TIGNON	Régions de France, Région Sud
Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric	DENEUX	CRAIG
	François	PERRUSSEL-MORIN	directeur de la RGD Savoie Mont-Blanc
Bourgogne - Franche-Comté	Maud	BESSAGUET	Région Bourgogne - Franche-Comté
Bretagne	Fabrice	PHUNG	DREAL Bretagne
Grand Est	Marie-Christine	SCHOTT	Région Grand Est
Guyane	Boris	RUELLE	Collectivité territoriale de Guyane
Hauts-de-France	Chantal	ADJRIOU	DREAL Hauts-de-France
	Cédric	ANSARD	Géo2France
	Damien	DESCOINGS	Région Hauts-de-France
Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE	Région Ile-de-France
Martinique	Sandrine	CANO-LAURENT	Collectivité de Martinique
	Jean-Christophe	ROUILLE	DEAL Martinique

	Fabrice	TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
Normandie	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Anne	SAGOT-DUVAUROUX	GIP ATGer
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE	Région Pays-de-la-Loire
	Jérôme	AUBRET	Géopal
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Julien	DARIO	Région Sud
	Christine	ARCHIAS	CRIGE PACA
IHEDN	Remi	LE GENISSEL	Doctorant. Préparation d'une thèse sur l'organisation de la standardisation des données géographiques numériques, enjeu de la souveraineté nationale.